021-242100410-20171221-2017-12-21\_007a-DE

Date de télétransmission : 22/12/2017 Date de réception préfecture : 22/12/2017

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



GD2017-12-21 007

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 21 décembre 2017

Président: M. REBSAMEN

Mme Océane CHARRET-GODARD

Mme Lydie CHAMPION

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 15 décembre 2017 Publié le 22 décembre 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79 Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice: 79 Nombre de procurations : 10

### Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Yves-Marie BRUGNOT Mme Françoise TENENBAUM M. Pierre PRIBETICH Mme Christine MARTIN M. Guillaume RUET M. Thierry FALCONNET M. Denis HAMEAU M. Patrick ORSOLA Mme Dominique BEGIN-CLAUDET M. Patrick CHAPUIS Mme Stéphanie MODDE Mme Nathalie KOENDERS M. Nicolas BOURNY Mme Florence LUCISANO M. Rémi DETANG Mme Lê Chinh AVENA M. Jean DUBUET Mme Catherine HERVIEU Mme Hélène ROY Mme Anne PERRIN-LOUVRIER M. José ALMEIDA M. Georges MAGLICA M. Gaston FOUCHERES M. Jean-François DODET Mme Chantal TROUWBORST M. Jacques CARRELET DE LOISY M. Joël MEKHANTAR Mme Céline TONOT M. François DESEILLE M. Jean-Claude DECOMBARD M. Jean-Philippe MOREL Mme Danielle JUBAN M. Frédéric FAVERJON M. Christophe BERTHIER M. Jean-Louis DUMONT Mme Sladana ZIVKOVIC M. Mohamed BEKHTAOUI M. Patrick BAUDEMENT M. Patrick MOREAU M. Laurent BOURGUIGNAT M. Dominique SARTOR M. Jean-Claude GIRARD Mme Catherine VANDRIESSE Mme Michèle LIEVREMONT Mme Anne DILLENSEGER M. Philippe BELLEVILLE M. François HELIE M. Gilbert MENUT Mme Badiaâ MASLOUHI Mme Chantal OUTHIER M. Jean-Patrick MASSON M. Emmanuel BICHOT Mme Noëlle CAMBILLARD M. Benoît BORDAT M. Hervé BRUYERE M. Cyril GAUCHER M. Charles ROZOY M. Jean ESMONIN Mme Anne-Sophie GIRARDEAU. M. Jean-Yves PIAN Mme Sandrine RICHARD

#### Membres absents:

M. Dominique GRIMPRET Mme Colette POPARD pouvoir à M. Christophe BERTHIER M. Didier MARTIN Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM

M. Édouard CAVIN M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE

Mme Fréderika DESAUBLIAUX Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT

Mme Claudine DAL MOLIN

Mme Louise MARIN pouvoir à M. Guillaume RUET M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Pierre PRIBETICH M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD

M. Adrien GUENE pouvoir à M. Jean-Philippe MOREL.

 $N^{\circ}7 - 1/3$ GD2017-12-21 007

# **OBJET:** ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Décision modificative n°3

Il est proposé d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2017 pour le budget principal.

Les modifications budgétaires proposées sont les suivantes :

Section d'exploitation				
Chapitre	Article	Libellé article	DM n°3	
014-Atténuations de produits	739211	Attribution de compensation	49 864	
		Total dépenses réelles	49 864	
023 - Virement à la section d'inves	tissement		-49 864	
		Total dépenses d'ordre	-49 864	
Total dépenses de fonctionnement			0	

Section d'investissement				
Chapitre	Article	Libellé article	DM n°3	
23 - Immobilisations en cours	2313	Constructions	-49 864	
Total dépenses réelles				
041 - Opérations patrimoniales	16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1 000 000	
		Total dépenses d'ordre	1 000 000	
Total dépenses d'investissement			950 136	
041 - Opérations patrimoniales	16449	Opé° afférentes à option de tirage sur ligne de trésorerie	1 000 000	
021 - Virement de la section d'exp	loitation		-49 864	
		Total recettes d'ordre	950 136	
Total recettes d'investissement			950 136	

### En opérations réelles,

- Les crédits relatifs aux attributions de compensation versées par Dijon Métropole aux communes sont augmentés de + 49 864 € en dépenses au chapitre 014, nature 739211, et s'établissent au total à 39 977 268 € pour l'exercice 2017. Il est précisé que cet ajout correspond en intégralité à un ajustement de l'attribution de compensation versée par Dijon Métropole à la commune de Quetigny, conformément au second rapport d'évaluation des charges transférées adopté par la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) le 9 octobre 2017.
- L'équilibre de la présente décision modificative est assuré par une diminution de 49 864 € des crédits budgétés en dépenses au chapitre 23, nature 2313, correspondant à une partie du résultat excédentaire de l'exercice 2016 repris au budget supplémentaire 2017, qui n'étaient pas destinés à être consommés sur l'exercice.

### En opérations d'ordre,

1 M€ de crédits sont prévus au chapitre 041, en dépenses et en recettes, destinés à équilibrer le compte 16 449, afin de constater la baisse du plafond de tirage de l'emprunt « revolving » sousjacent. Cette régularisation est rendue nécessaire pour des raisons techniques, et, s'agissant d'écritures d'ordre, elle n'impacte pas le montant des annuités (capital + intérêts) réglées en 2017.

GD2017-12-21 007 N°7 - 2/3

L'équilibre de chaque section est effectué par une hausse de - 49 864 € du virement entre les sections.

L'avis de la Commission est sollicité sur ce rapport.

### Le Conseil, après en avoir délibéré, Décide :

- les ajustements de crédits proposés par la décision modificative n°3;
- d'autoriser Monsieur le Président, à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Scrutin: Pour: 62 Abstention: 12

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

DONT 10 PROCURATION(S)

GD2017-12-21\_007 N°7 - 3/3